
Compostage dans la restauration scolaire

Sirtom de la Region de Brive la Gaillarde

Avenue du 4 Juillet 1776

19100 Brive-la-Gaillarde

[Voir le site internet](#)

Guillaume Peugnet

gpeugnet@sirtom-brive.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Dans le cadre du PLP du SIRTOM de la Région de Brive (101 communes - 140 054 hab.), l'accompagnement à la mise en place du compostage dans la restauration scolaire est proposé aux communes adhérentes. Le but étant de détourner, dans un premier temps les déchets issus de la préparation des repas pour qu'ils soient compostés sur site.

Le territoire compte plus de 80 écoles, certaines sont alimentées par des cuisines centrales, d'autres cependant préparent les repas sur place.

Certaines communes étant engagées dans une démarche de développement durable, des actions sont parfois, déjà menées au niveau du restaurant scolaire (ex: circuit court, bio ...). Cette action vient donc renforcer les pratiques durables déjà entreprises ou les initier.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- mettre en place le compostage à la cantine sur 3 écoles en 2012 puis 10 écoles chaque année.
- former minimum 2 personnes / communes (référent)
- détourner 67 tonnes de biodéchets (sur la base du compostage des déchets de préparation) en 2013
- avoir 16% des écoles du territoire qui compostent à la cantine
- si possible associer le corps enseignant au projet (utilisation du composteur à des fins pédagogiques)

Résultats quantitatifs

au 1er juillet 2013 :

- 10 sites rencontrés, 8 écoles adhérentes à la démarche (signature de la charte d'engagement)
- 9 écoles pratiquent le compostage + 12 écoles impactées par le compostage des déchets à la cuisine centrale (Collège de Meyssac - CG19)
- 24 personnes formées
- 27 tonnes estimées de déchets détournés

Résultats qualitatifs

- Sur certaines écoles utilisation du composteur à des fins pédagogiques

MISE EN OEUVRE

Planning

- juillet à août 2012 : recherche, conception et acquisition du matériel adéquat
- septembre - octobre : action parallèle présentant les projets auprès des élus du territoire
- novembre - décembre : organisation de livraison de broyat pour les projets écoles et partenaires sur les collèges.
- Janvier >> : développement des points de compostage sur le territoire

* **décembre : 1ère commune à signer la charte** (*schéma répété pour chaque école*)

1. décembre : livraison composteur, broyat de bois.
2. janvier : formation du personnel et interventions de suivi mené par le Maître composteur du Sirtom
3. juillet - août : bilan interne au Sirtom pour chaque point mis en place.

Moyens humains

- Animateur
- Maître composteur
- 1 agent administratif (régie des composteurs)

soit 0,18 ETP en 2013

Moyens financiers

- achat de 50 packs de compostage (composteur bois 1 m3 thermo-huilé - filière locale + biosceau + mélangeur) : 101€/U (aides et participation déduites)

Moyens techniques

- 1 maître composteur qui réalise le suivi
- 1 stock de broyat de bois centralisé dans nos locaux pour pallier le manque de matière brune
- 1 responsable de cantine "formé"
- 1 personne (cantine, agent communal ...) désignée comme interlocuteur / référent

Partenaires mobilisés

Les écoles, communes,

Relais :

CPIE, Inspection académique

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

facilement reproductible car cible les déchets de préparation des repas - moins de contraintes

Difficultés rencontrées

Déchets ciblés : dans un premier temps uniquement les déchets de préparation

Matériel : composteurs bois 1m3 modulables

Les porteurs de projet sont hors du centre urbain (non alimenté par une cuisine centrale)

Recommandations éventuelles

Nous pensons plus opportun de solliciter les élus des communes sur cette action puis d'y associer le corps enseignant pour mener des interventions pédagogiques car la partie cantine / restaurant scolaire dépend de la

commune elle-même.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Laurent JARRY

laurent.jarry@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle
Aquitaine